

✓ Vous êtes **ARTISAN** sur le territoire de la **CC Blavet Bellevue Océan** ?

✓ Vous souhaitez **VALORISER VOTRE ENTREPRISE** en **AUGMENTANT** votre **PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE, ECONOMIQUE ET SOCIETALE** ?

✓ Entrez dans la **DEMARCHE « ECO-DEFIS DES COMMERÇANTS ET ARTISANS »** !



Votre collectivité s'associe au **Réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne** pour vous proposer un nouveau dispositif.

Ce label valorise les commerçants et les artisans qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement dans les 6 thématiques suivantes : déchets (gestion et prévention), produit, énergie, eau, transport, sociétal.

Pour bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé, rien de plus simple :

- 1/ Je prends contact avec **Karine LE COQ** de la CRMA (**02 99 65 58 73** ou lecoq@crm-bretagne.fr)
- 2/ Je bénéficie d'une visite dans mon entreprise pour faire le point sur mes pratiques et choisir **au moins 3 éco-défis** que je souhaite relever
- 3/ J'ai 4 à 6 mois pour les mettre en place grâce au soutien de la CRMA
- 4/ Je prouve que mes défis ont été relevés
- 5/ Fin 2018-début 2019 : je suis labellisé et **valorisé sur mon territoire** lors d'un évènement de promotion des lauréats.

+ D'infos sur Eco-défis Bretagne : <http://www.crma.bzh/crma-bretagne/eco-defis-des-commerçants-et-artisans>

Nous nous mobilisons à vos côtés pour promouvoir

le développement durable de votre entreprise.

